



© J.-M. Reynaud

Jean-Marie Reynaud, fabricant d'enceintes acoustiques

En quête de neutralité

Après une formation de technicien en électronique et un riche parcours musical, Jean-Marie Reynaud a consacré sa vie à la fabrication d'enceintes acoustiques haute fidélité. En chemin, il a rencontré le matériau bois qui est devenu l'un de ses précieux alliés.

Pour expliquer le sens de son travail, Jean-Marie Reynaud parle de plaisir, de découverte, puis de travail et d'efforts, et tout naturellement... de vin : « *Un viticulteur fait des assemblages entre différents cépages avant de déguster son vin et de juger s'il a fait les bons choix. Moi, c'est pareil, je fais des assemblages entre différents produits pour proposer des systèmes éminemment musicaux* ». Depuis la création de son entreprise en 1967, les enceintes JMR ont acquis une réputation internationale. Accompagné de ses six employés travaillant à l'ébénisterie, à l'électronique ou au montage, Jean-Marie Reynaud fabrique entre 1500 et 2000 pièces par an, dans une gamme de prix allant de 1500 euros la paire, pour du « moyen au haut de gamme », à 9000 euros la paire pour le Concorde, son modèle « très haut de gamme ». À l'instar des amateurs de vin, ses clients sont « des mélomanes pas forcément férus de technique ayant besoin d'être guidés dans la constitution d'un système haute fidélité cohérent ».

Avant de lancer son entreprise, Jean-Marie Reynaud commence sa carrière en région parisienne, chez Hi-Tone, un fabricant d'amplificateurs à tube, l'ancêtre du transistor. Pourtant, il se doute bien que sa vie s'orientera autour d'une activité dans laquelle prendra place la musique. Et pour cause, il a étudié le piano classique, joué de la clarinette en formation d'ensemble et développé une véritable passion pour l'opéra. Son intuition ne tarde pas à se confirmer : sa société, alors consacrée à l'électronique, subit de plein fouet la concurrence des groupes japonais, ce qui l'incite à se tourner vers un marché encore quasiment vierge, celui des hauts parleurs et des enceintes acoustiques.

Il revient s'installer à Barbezieux, dans sa Charente natale. Il découvre le bois, « un peu par hasard », pour fabriquer le coffrage et l'habillage de ses enceintes. « *Nos exigences étaient bien trop grandes pour les entreprises de menuiserie industrielles fabriquant des meubles dans lesquels les problèmes d'acoustique ne se posent pas. Nous avons donc lancé notre propre atelier de menuiserie et avons notamment développé une machine de « folding » permettant d'inciser et de replier des panneaux avec une précision d'un centième de millimètre* ». Il teste différents types de matériaux bois et choisit d'utiliser principalement le panneau de particules, pour ses propriétés d'amortissement qu'il ne retrouve pas du tout dans le bois massif. Il s'approvisionne en panneau de médium et de médite chez Mécameubles, un fabricant basé dans le

Nord. Pour l'habillage, il utilise de l'Aniégré, un bois tropical très dur et homogène, qu'il plaque sur les faces internes et externes des panneaux. Il n'utilise malheureusement plus de Noyer français, introuvable ou à des tarifs très dissuasifs pour une qualité parfaite. Certaines gammes ont été fabriquées avec un coffrage en lattes de Hêtre massif aux caractéristiques de résonance très faibles, mais ont subi des soucis à l'export : dans les pays froids, elles ne supportaient pas les contraintes hygrométriques et explosaient. S'il a choisi le bois, c'est moins parce que cette matière évoque celle de l'instrument de musique que parce qu'elle lui permet de restituer le son avec le plus de neutralité possible : « *Une enceinte acoustique n'est pas un instrument de musique mais elle doit être tous les instruments à la fois. Elle ne doit présenter ni caractéristique de son, ni tonique, ni résonance. Pour cela, l'environnement du haut-parleur doit être absolument neutre* ».

Il estime aujourd'hui avoir fait « *d'énormes progrès dans la quête de la neutralité* » mais regrette parfois que le fruit de son travail ne corresponde pas à ce que les gens attendent de la haute fidélité « *trop habitués à entendre des sons très distordus et aux graves exagérés* ». « *Si un jour, un haut-parleur est parfait, personne n'y croira* », lui répétait un de ses maîtres. À chaque lancement d'une nouvelle gamme d'enceintes, il effectue une série de tests à l'accéléromètre pour repérer les défauts de ses produits, mais ses outils les plus précieux restent ses oreilles. « *Quand je juge un produit, je me trompe difficilement* ». Et quand on lui demande comment il a acquis ce sens de l'écoute, il répond simplement : « *Comme le palais chez un gôuteur de vin. C'est au fil des années que l'oreille se développe* ».

Eric Leroy-Terquem

► Contact : 05 45 78 09 38
www.jm-reynaud.com



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE ET DE LA PÊCHERIE

avec le concours du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche

de la Région Rhône-Alpes



la participation de la Coforet



PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé sur du papier certifié PEFC



© J.-M. Reynaud

Offrande signature



© J.-M. Reynaud

Concorde signature